

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2022

---

La Présidente Léonie de Lussanet ouvre la séance à 10h30.

Présent(e)s sur place:

Membres du bureau :

Léonie DE LUSSANET (présidente), Claire LLAMAS (trésorière), Virginie DI NOTO (secrétaire)

Animateur & coordinateur :

Xavier LLAMAS

Adhérent(e)s :

Nicolas BERNOT, Hélène ROUET

1 pouvoir a été donné à la Présidente

## Compte rendu de l'activité

---

### **Rapport moral saison 2021/2022 :**

La saison 2021/2022 a débuté dans un climat toujours incertain dû au COVID et dans des conditions d'organisation plus compliquées par l'obligation du Pass Sanitaire, mais plus confiant que lors du début de la saison précédente et sous les auspices d'une volonté de faire de la musique et un moral optimiste des adhérents et l'équipe EMAS. Il y a eu à nouveau la possibilité de s'inscrire, en parallèle de l'inscription en ligne, au forum des associations de Sonchamp, qui s'est déroulé au gymnase cette fois-ci.

Sortant d'une année COVID, le nombre des inscriptions aux cours individuels est à peu près revenu au niveau d'avant COVID. Par contre, nous avons pu constater encore l'existence d'une hésitation pour les inscriptions aux ateliers permanents hebdomadaires (voir rubrique statistiques ci-dessous).

Le nombre d'inscriptions nous a permis, non seulement de maintenir nos activités habituelles de cours d'instruments individuels (piano, guitare, batterie, chant, basse, saxophone, trombone, trompette, flûte traversière et violon), et ateliers (découverte, 2 Jazz, Pop, FMI), mais aussi la réouverture d'un cours d'éveil musical pour les plus petits et une classe du cursus complet.

Nous n'avons pas appliqué de taux dégressif, approuvé lors de l'AG de l'année dernière, afin de pouvoir faire face aux conséquences financières du COVID. Cette mesure a heureusement coïncidé avec la mise en place du dispositif régional du Pass Plus, qui propose à chaque étudiant(e) âgé(e) de 12 à 18 ans une aide financière à hauteur maximale de 60 euros pour une activité culturelle ou sportive auprès des organismes agréés. EMAS en fait partie et une trentaine de nos élèves en ont bénéficié.

En ce qui concerne le déroulement de l'année, les contraintes COVID se sont levées en cours de l'année et nous avons pu organiser, à notre grand plaisir, des manifestations publiques à nouveau. La première manifestation autour du thème: Les musiques du monde, a eu lieu le 17, 18 & 19 Mars. Le programme a débuté avec une répétition publique du Brass Band à la salle de fêtes le jeudi soir, puis un bœuf le vendredi soir, auquel un grand groupe d'adolescents a assisté. Le samedi après-midi des interventions des musiciens Malgâche Alice Vola, Mongole Bouzigma Santoro et Chilien Mauricio Santana & St Arnolphien Simon Chenet ont été proposées et nous avons été immergés dans des mondes musicaux très divers et surprenants.

Nous avons fêté ensemble la fin de l'année en beauté les 3,4 & 5 Juin. La fête a commencé avec un bœuf le vendredi soir, fréquenté par une 80-taine de personnes. Le samedi après-midi des ateliers adolescents se sont produits sur scène, suivi par une pause grillade conviviale malgré des circonstances météorologiques extrêmes (merci Bruno & Alain) et des représentations le soir des ateliers permanents adultes et le Brass Band. La fête s'est clôturée avec les représentations de l'atelier d'éveil musical, des enfants et jeunes ados. Nous avons l'impression que tout le monde a énormément apprécié le fait de pouvoir faire et partager la musique à nouveau ensemble au sein de l'école.

Cette année, les ateliers permanents ont pu participer, après 2 ans d'absence, à la Fête de la musique à Rambouillet.

Fin juin, 2 élèves du cursus complet se sont présentés à la basse aux auditions d'entrée à l'IMEP (formation professionnalisante) et 1 élève s'est également présentée à l'audition de l'American School. Les élèves ont été reçus en première année partout et les 2 poursuivent actuellement leur apprentissage à l'IMEP à Paris.

Nous renouvelons vivement nos remerciements à la Mairie pour son soutien à nos activités et pour le prêt des salles.

## Les statistiques

---

A la fin de la saison 2021/2022 nous avons compté:

au TOTAL :	122 (120 n-1, 157 n-2*) adhérents
	129 (129 n-1, 165 n-2*) activités
dont:	96 + 3 (85 n-1, 103 n-2*) cours individuels
	4 (0 n-1, 0 n-2*) atelier pêle-mêle
	12 + 3 (40 n-1, 62 n-2*) ateliers permanents
	6 (6 n-1 5, n-2*) atelier découverte
	9 (0 n-1, 11 n-2*) éveil musical
	4 + 3 FMI (n-1 4, n-2 6*)
	8 atelier chant (8 n-1*)
	3 cursus complet (0 n-1, 2 n-2*)

\*(n-2) correspond aux chiffres de l'année 2019/2020; (n-1) correspond aux chiffres de l'année 2020/2021

## Rapport financier saison 2020/2021 :

---

Nous avons fini l'année avec un excédent de 961,64€ - voir le compte de résultat en annexe.

Lecture et approbation du rapport financier.

Comme nous l'avons évoqué, afin de sécuriser la pérennité de l'association, nous n'avons plus appliqué des taux dégressifs sur les cotisations de multiples activités pratiquées par un seul adhérent ou la totalité des cotisations des activités pratiquées par des membres d'un même foyer cette année. Cette mesure a été bénéfique et aide à éponger le déficit de l'année n-1. Actuellement, les cotisations pour des cours individuels couvrent les rémunérations des profs, tandis que les cotisations des cours collectifs servent à couvrir les rémunérations des profs et les heures de coordinations nécessaires à garantir le niveau d'enseignement et son bon déroulement.

## Projets saison 2022/2023

---

Le professeur de trompette Bastien Ragot n'assurera plus des cours à l'EMAS cette année. Nous le remercions pour sa participation à l'école et lui souhaitons une bonne continuation. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de remplaçant et ne pouvons plus proposer de cours individuel de trompette.

A la suite des 7 séances très réussies de l'atelier Brass Band, faisant partie du programme des 30 cours individuels, le professeur de saxophone Julien Mathonnet propose cette saison un atelier hebdomadaire pour des soufflants épaulés par une section rythmique de basse, batterie et guitares. N'ayant pas de participants en cuivre, l'atelier s'appelle maintenant le Woodwind Band.

Le weekend du 1er Avril a été retenu pour organiser des activités autour d'un thème, qui reste à être déterminé en courant de l'année.

Le weekend du 9, 10 & 11 Juin est réservé pour la fête de l'EMAS de fin d'année.

Dans la limite du possible, EMAS participera avec des ateliers permanents à la fête de la musique de Rambouillet.

EMAS veut mettre à la technologie d'aujourd'hui son matériel et va procéder à l'achat d'une table de mixage numérique. Cette table de mixage permettra des pré-enregistrements et facilitera énormément les changements de plateaux lors de nos concerts.

Le gel du taux dégressif aide à pouvoir allouer une partie des cotisations générées par les cours collectifs aux heures de coordination (pour le travail de la mise en place du programme pédagogique, constitution des ateliers et soutien pédagogique pour l'équipe des profs). Pour minimiser le risque d'être déficitaire en rémunérant les heures de coordination, nous proposons d'appliquer pour la saison prochaine la règle qui stipule que la totalité des cotisations de 5 élèves doit couvrir les rémunérations de l'enseignement d'un atelier permanent (sans travail de coordination) avec l'exception de 4 élèves pour la FMI pour mieux s'adapter aux besoins des élèves de cursus complet. Si on se base sur le taux horaires des profs actuellement, cette règle induira des augmentations suivantes:

Lucie chant: 5 personnes à 468€ = augmentation de 8€

Sébastien éveil musical: 5 personnes à 216€ = augmentation de 36€

Xavier ateliers permanents: 5 personnes à 432€ = augmentation de 12€

Xavier FMI: 4 personnes à 270€ (cours intensive) = augmentation 50€

Vote et acceptation à l'unanimité pour l'application de cette règle et l'ajustement des prix des cours collectifs conformément au taux horaires des prestataires en vigueur à l'heure des inscriptions pour la saison prochaine.

---

## Organisation du bureau

La trésorière Claire Llamas et la secrétaire Virginie Di Noto, renouvellent leur engagement pour la saison 2022/2023 et la Présidente Léonie de Lussanet fait savoir qu'elle est démissionnaire à cause d'un déménagement à l'étranger.

Nous remercions Léonie pour l'énergie et les efforts qu'elle a bien voulu donner à notre association et respectons (avec regrets) son souhait.

La Présidente demande aux adhérents présents s'il y a un candidat afin de pouvoir occuper ce poste vacant à partir du 1er Novembre 2021.

Monsieur Nicolas Bernot se porte candidat.

Après délibération avec le Bureau, coordonnateur et adhérents présents, La Présidente procède au vote.

Monsieur Nicolas Bernot est élu à l'unanimité et prendra la Présidence avec un pouvoir bancaire à partir du 1er Novembre 2022.

Questions diverses

---

Il n'y a pas eu des questions

**La séance est levée à 13h45**

Fait à Sonchamp le 11 Octobre 2022

Léonie DE LUSSANET  
La présidente

Claire LLAMAS  
Le Trésorier